

Ville de Saintes : Thomas Cousté, chef du service Voirie ; **AGGLO** : excusé Antoine Améaume, chargé de mission Mobilités ; Élus ville de Saintes Joël Terrien (absent une bonne partie de la réunion), Amar Berdaï
Saintes à Vélo : Philippe D, Denis, Thierry.

1. Points à voir CDA

En l'absence de son représentant, les sujets concernant l'agglo. sont abordés de façon succincte.

Le service de location VAE Modalis : Offre renforcée et plus visible par la mise en place d'une deuxième station près de la passerelle quai de Verdun. A signaler une simplification à venir pour la location des vélos « musculaires » de l'agglo. (Les Bicy's) suite au changement du délégataire en juillet, les vélos pourront être louer sur la même application du système Modalis.

Vélo Box : Celle du quartier Bellevue reste non utilisée. M. Berdaï se demande s'il ne faut pas la déplacer dans un autre quartier. On insiste pour revoir cela avec des prix adaptés selon critères sociaux en y associant si possible l'association Boiffiers Bellevue.

Schéma Directeur Cyclable : L'aménagement du cours genêt est maintenant piloté par l'agglo. Les aides de l'état sont maintenues et transférées à l'agglo. C'est le syndicat départemental de la voirie qui travaille le dossier. Objectif des travaux toujours 2025.

Maison du vélo : RAS voir réunion spécifique à l'agglo.

2. Points avec la Ville

Étude de Mobilité : un dossier sera mis en ligne sur le site de la mairie

Route de Chermignac : les aménagements prévus sont facilités car le foncier appartient au département. Livraison possible à la rentrée scolaire de septembre 2025.

Giratoire Castagnary : pas évoqué

Flow-vélo : quai des roches toujours programmé 2025 2026.

Arceaux : pas évoqué.

Rue Saint Eutrope : Nous demandons que la portion près de l'école soit autorisée en double sens cyclable. Actuellement les parents qui amènent leurs enfants à vélo et les autres cyclistes doivent faire le détour par la rue Chaudruc de Crazannes. Cette mesure avait été prise en juillet 2010 car les bus passaient par la rue St Eutrope et cela pouvait représenter un danger pour les cyclistes à croiser dans les virages près de l'école.

Rue de Lormont : au niveau des écluses les bandes cyclables ont été allongées. Le revêtement en résine a été réalisé.

Suppression de potelets avenue Paul JOSSE , demande rappelée.

M. Cousté est content de nous remettre la brochure « Aux abords des écoles » et le diplôme de la formation « piéton averti » pour les élèves, suite au travail réalisé avec l'école Pasteur. A noter que sur la brochure il est mentionné en gros lorsque je prends ma voiture je ne stationne ni devant l'école ni sur les passages piétons...A Saintes beaucoup de parents n'ont pas encore lus le document !

Prochaine réunion mardi 24 septembre ou mercredi 25 septembre 2024 à 16h00. A confirmer.